139 | DÉCEMBRE - JANVIER 2017

TRAIT D'UNION

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE SAINT-GENIS-POUILLY

SOMMAIRE

DOSSIER 3
Fiscalité communale : rigueur et investissement

ÇA S'EST PASSÉ À SAINT-GENIS 6

ACTUALITÉS 8
En 2017, on vote pour les élections présidentielles et législatives
Repas des ainés
Permanences mensuelles de l'ADIL en mairie
L'ADAPA au service des plus fragiles
Pour un prix du fioul moins cher avec l'UFC-Que-Choisir
Des nouveaux arbres plantés sur la place des fêtes
Le parcours des migrants au théâtre du Bordeau

FLASH SUR 10
Saint-Genis brille à l'international de Jiu-jitsu brésilien

VIVRE ENSEMBLE 11
Dispositif « Grand Froid » hiver 2016/2017
Secteur enfance

DÉMOCRATIE LOCALE 12
Expression des listes du conseil municipal
Intercommunalité
Conseil municipal du 8 novembre 2016

CULTURE 14
Théâtre du Bordeau
Médiathèque
Office de Tourisme

CE MOIS-CI À SAINT-GENIS 16
Vœux du Maire

NUMÉROS UTILES

SAMU : 15
Pompiers : 18 ou 112
Gendarmerie de Thoiry : 04 50 42 12 01
Gendarmerie Nationale : 17
Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11
Samu social : 115
Enfance maltraitée : 119
Pharmacie de garde : 3237
Médecin de garde : 15

LE TRAIT D'UNION est édité par la Ville de Saint-Genis-Pouilly / **Directeur de publication :** Hubert Bertrand / **Rédaction :** Service communication / **Crédit photo :** Mairie Saint-Genis-Pouilly / **Mise en page :** Sixty-six **Impression :** Imprimerie Est'Imprim / **Tirage :** 6400 Ex. / N°ISSN : 1268-4554 / **Dépôt légal :** 4ème trimestre 2016

ÉDITO

Une année emplie de choix politique

Un nombre important de nos concitoyens sont soit saturés soit dégoutés du monde politique. Pourtant chacun devrait savoir qu'il s'agit de notre vie et de celle de notre Pays. Bien que l'on puisse comprendre les déceptions et les ambitions cachées des uns et des autres, nous ne pouvons nous désintéresser de ce moment. Notre démocratie vit par ses citoyens et il est très important de prendre toute sa place en étant acteur. En effet, s'intéresser à notre société, vouloir la faire évoluer ou changer, telles sont les vœux que chacun peut avoir à travers son vote. Pour cela, participer, s'engager, voter ne sont pas seulement un devoir civique, c'est un acte solidaire et une affirmation de confiance dans l'avenir.

Notre commune, à l'exemple du Pays de Gex, se métamorphose, s'adapte et s'aménage. Si des habitants d'aujourd'hui se réjouissent d'autres se souviennent d'avant et enjolivent le temps de leur jeunesse. Mais nous savons tous que l'évolution est irrémédiable, que les enfants, en particulier, sont l'avenir de notre pays et que nous devons les aider à trouver leur place. C'est pourquoi notre commune s'est donnée comme priorité les aménagements scolaires et sportifs. Même si nous rencontrons des obstacles, des oppositions, nous voulons construire des équipements tournés vers les besoins d'aujourd'hui et de demain. Une piscine, une résidence seniors, une maison médicale, des stades, des lieux de rencontre entre les habitants, des jeux pour les enfants, comme les équipements prévus Sous les Vignes. Ces objectifs sont ceux demandés par la population et faire de ce dossier, en particulier, un combat local politicien, c'est vouloir punir notre population en défendant uniquement un enjeu spéculatif.

Imaginer, anticiper, travailler dans l'esprit et dans les actes pour l'intérêt général, c'est faire de la politique, c'est honorable et c'est la mission des élus.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Hubert BERTRAND
Maire de Saint-Genis-Pouilly

FINANCES COMMUNALES : RIGUEUR ET INVESTISSEMENT

LA VILLE FINANCE CES PROJETS

LA CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE VIT AU RYTHME DES DÉCLARATIONS SUR L'ÉCONOMIE, LA FISCALITÉ ET LA DETTE DE NOTRE PAYS. ON Y PARLE DE DÉFICITS ABYSSAUX, D'IMPÔTS EN AUGMENTATION PERMANENTE ET D'UNE BAISSE DES INVESTISSEMENTS PUBLICS. CELA N'A RIEN DE RÉJOUISSANT MAIS CETTE SITUATION N'EST PAS FORCÉMENT CELLES DE COLLECTIVITÉS LOCALES. VOUS ALLEZ DÉCOUVRIR DANS CE DOSSIER QUE SAINT-GENIS EST TRÈS LOIN DE CES CHIFFRES DÉPRIMANTS.

Saint-Genis parie sur l'avenir

La commune de Saint-Genis-Pouilly n'a souscrit à aucun emprunt au cours des dernières années et n'a donc aucun intérêt à reverser à des organismes financiers. Quelques opérations résiduelles laissent apparaître 9 euros de dette par habitant, ce qui ne relève pas d'une dette structurelle. La moyenne française pour une commune de 10.000 habitants est de 1.109€ par habitant, à mettre en comparaison avec les 9 euros de Saint-Genis. Ainsi, notre commune est la seule du Pays de Gex à ne pas avoir de dette.

L'endettement des communes du Pays de Gex par habitant

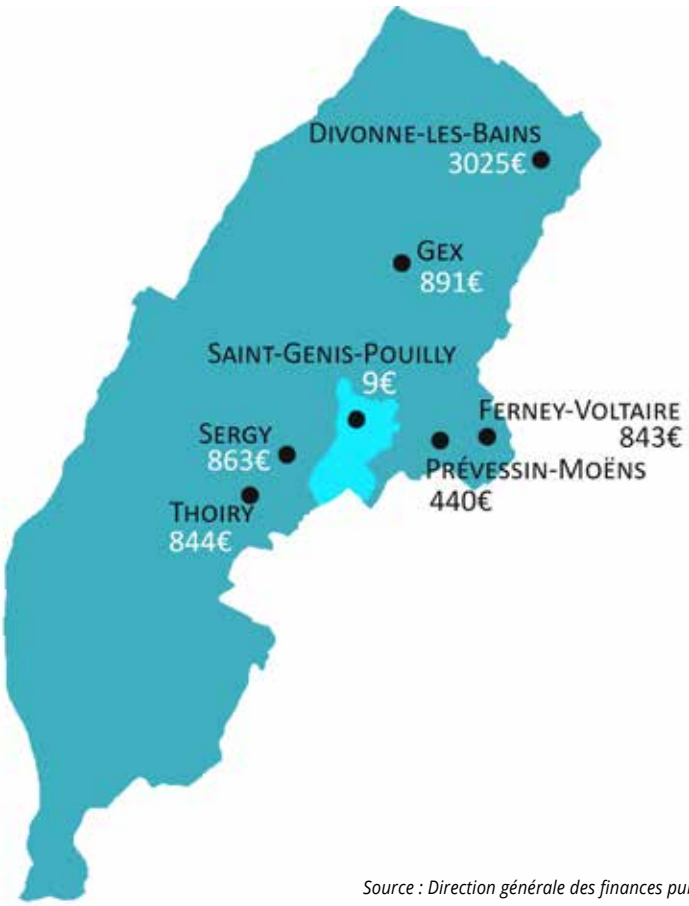

Source : Direction générale des finances publiques 2015

Des sources de revenus diverses et maitrisées

Les communes françaises vivent généralement de deux principales sources de revenus que sont les impôts locaux et la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) reversée par l'Etat aux collectivités. Dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, certaines communes frontalières dont Saint-Genis perçoivent également la Compensation Franco-Genevoise (CFG) reversée aux collectivités françaises par le canton de Genève qui tient compte du nombre de frontaliers.
Cette CFG est une source de revenus qui fluctue en fonction du nombre de résidents travaillant en Suisse. A Saint-Genis, le montant perçu au titre de la CFG s'élève à 3 millions d'euros pour l'année 2016. La commune de Saint-Genis-Pouilly considère que cette entrée d'argent, aussi importante soit-elle, ne peut-être considérée comme garantie. Elle est en effet liée à des accords entre la France et la Suisse et à un nombre de résidents que nous ne contrôlons pas. Les finances de la commune sont donc établies de telle manière à ce que la CFG ne soit utilisée que pour l'investissement. Il n'y a donc pas de risque d'accoutumance et dans le cas (hypothétique certes) de la perte de ce revenu, les finances communales ne seraient pas mises à mal.

Pas d'augmentation de la fiscalité depuis 15 ans

L'anticipation des dépenses et la gestion saine de l'argent public permet à la commune de conserver un taux d'imposition fixe depuis bientôt 15 ans. C'est en effet en 2002 que ce taux a été modifié pour la dernière fois, la majorité nouvellement élue ayant due redresser des finances en difficulté. Depuis lors, le taux d'imposition n'a jamais été touché.
Saint-Genis-Pouilly, ville en expansion, continue cependant de percevoir chaque année davantage de ressources fiscales. En effet, bien que l'imposition soit inchangée, le nombre de contribuables est lui en croissance permanente, ce qui permet une augmentation des ressources. Cette donnée est toutefois à double tranchant : les nouveaux contributeurs sont aussi des nouveaux usagers qui consomment des services communaux. Le service finances de la commune doit donc trouver tous les ans un bon équilibre entre l'accroissement des ressources et les nouveaux besoins en services publics.

Une évolution des services qui suit l'augmentation de la population

L'arrivée chaque année de nouveaux habitants à Saint-Genis nécessite une amélioration permanente de la qualité et de la quantité des services offerts. On comprend aisément que l'augmentation du nombre d'élèves au restaurant scolaire engendre une dépense plus importante en personnels, en matières premières ou en entretien. Il en va de même pour des services comme la culture qui doit toujours diversifier davantage son offre.
La sécurité n'est pas non plus oubliée car 8% du budget de fonctionnement sont consacrés chaque année aux interventions des pompiers et à la protection des bâtiments.
Avec l'entretien du Centre de Première Intervention (CPI) et la rémunération des volontaires qui se relayent jours et nuits pour notre sécurité, Saint-Genis est une des communes du département qui consacre le plus d'argent à ses pompiers.

Toujours plus d'investissements

l'augmentation de la population et il est du devoir de la municipalité d'anticiper cela. Au premier rang de ces services, l'école qui doit garantir aux enfants les meilleures conditions d'enseignement. Saint-Genis-Pouilly a ainsi fait le choix de consacrer une part importante de son budget (28%) à l'investissement dans le scolaire. Cela se traduit par la construction d'une nouvelle école dans le secteur de la Diamanterie mais aussi par de nouveaux aménagements dans les écoles existantes. En anticipant sur les besoins futurs, la commune n'a pas de surprises budgétaires et garantit qu'aucun enfant ne se trouvera à suivre les cours dans des préfabriqués comme cela a pu se voir dans d'autres communes du territoire.
Les investissements permettent également d'offrir des services à la dimension d'une ville de 10.000 habitants. Il en est ainsi de la future piscine, du gymnase et du complexe sportif de Sous les Vignes. Le sport représente, avec la jeunesse, 17% des investissements communaux.
A côté de cela, la commune a également beaucoup travaillé à aménager ses espaces publics, voirie, espaces verts et parkings pour 35% de l'investissement global.

Dépenses de fonctionnement

Une gestion financière saine et équilibrée

Avec aucune dette, des investissements croissants et des dépenses maitrisées, Saint-Genis est un bon élève de la gestion financière et montre qu'il est possible de continuer à offrir un service public de qualité malgré les contraintes liées aux difficultés économiques actuelles.
Cette année encore, la fiscalité restera égale dans la commune et les efforts seront poursuivis.

Le Secteur enfance a fêté « Halloween de la Préhistoire »

Une centaine de nouveaux arrivants étaient réunis à l'occasion d'une cérémonie d'accueil qui leur était dédiée le 28 septembre. Les participants ont été accueillis par Monsieur le Maire, Hubert Bertrand, qui a rappelé les priorités de la commune, le vivre ensemble, l'histoire et les projets de la ville. Ensuite, les nouveaux habitants ont été invités à visionner un petit film sur la commune. Tout le monde s'est réuni autour d'un cocktail de bienvenue, l'occasion d'échanger infos pratiques et petits conseils sur notre ville. A l'issue de la soirée, chacun s'est vu remettre une pochette d'accueil reprenant notamment les données importantes de la ville.

Futsal : Un beau match de gala

Le 2 novembre, au gymnase du Lion, l'équipe locale de futsal Odyssée, recevait l'équipe vaudoise du F C Silva. Les gradins du gymnase étaient bien garnis pour un match de futsal, et le public a été conquis par la qualité du spectacle. Il aura pourtant fallu attendre la fin de la première mi-temps pour voir l'équipe locale ouvrir le score suite à une « toile » d'un joueur vaudois. La seconde mi-temps a vu l'équipe locale marquer encore trois fois, en faisant preuve d'un réalisme exceptionnel au vu du jeu équilibré entre les équipes. Score final : 4 à 0 pour le club Odyssée.

Les enfants de maternelle adorent le théâtre

C'est une très belle pièce de théâtre à laquelle ont assisté les jeunes Saint-Genésiens maternelle, jeudi 10 novembre. Invités par le service culturel de la mairie, les comédiens de la troupe Théâtre Bascule ont présenté «Zoom Dada», un spectacle de théâtre gesticulé, qui a réellement beaucoup plu aux 500 enfants des maternelles de Saint-Genis-Pouilly. L'histoire est issue d'un univers sonore surprenant, entre manipulation d'objets, images projetées, collées, superposées... deux danseurs hip-hop s'invitent au plateau pour raconter les interdits, l'autorité, l'inconnu mais aussi le mouvement, le corps, la liberté d'expression, l'enfance... Ils créent un univers dans lequel l'imagination est laissée à elle-même : libre. Les adultes auront également eu le plaisir d'admirer la pièce mercredi 9 novembre dans l'après-midi.

Lycéens et écoliers au rendez-vous du 11 novembre

Elus de la ville et habitants, associations d'anciens combattants, officiels et porte-drapeaux, se sont réunis aux monuments aux morts pour les traditionnels dépôts de gerbes et allocutions protocolaires. Cette cérémonie était organisée avec la participation de l'Amicale des sapeurs-pompiers, de la Lyre musicale, des élèves de seconde du lycée International de Saint-Genis-Pouilly et du Conseil Municipal Jeunes.

Echanges constructifs au quartier Simone Veil

La ville de Saint-Genis-Pouilly reprend ses désormais traditionnelles réunions de quartier autour d'un concept convivial. Les habitants sont invités à se rendre autour d'une tente installée par les services municipaux dans leur quartier. Une petite collation réunit riverains et élus pour des échanges constructifs sur les projets de la commune ou les problèmes du quotidien. Le 16 novembre, c'était au tour du quartier de la rue Simone Veil et de la rue Georges Charpak. Les sujets abordés ont concerné les chantiers en cours dans le quartier, qui ne sont pas des moindres puisqu'il s'agit de la construction d'une nouvelle école, d'un gymnase, d'une piscine et de la maison de santé. Plusieurs dizaines de riverains sont ainsi venus discuter de l'évolution de leur lieu de vie à quelques mètres seulement du tout nouveau lycée international.

En 2017, on vote pour les élections présidentielles et législatives

Le 1er tour des élections présidentielles se déroulera dimanche 23 avril et le 2e tour dimanche 7 mai 2017.

Le 1er tour des élections législatives se déroulera dimanche 11 juin et le 2e tour dimanche 18 juin 2017.

Pour voter aux prochaines élections présidentielles et législatives de 2017, inscrivez-vous sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.
Si vous êtes de nationalité française et que vous souhaitez faire entendre votre voix, venez-vous inscrire :

- En ligne sur usagers.saint-genis-pouilly.fr, rubrique «élections
- En se rendant à la mairie de son domicile avec les pièces justificatives :
  - Le formulaire d'inscription cerfa 12669*01
  - une pièce d'identité française
  - un justificatif de domicile de moins de 3 mois (si vous habitez chez un parent, il vous faut en plus fournir une attestation du parent établie sur papier libre et certifiant que vous habitez chez lui avec une copie de sa pièce d'identité française)
  - pour les seuls contribuables : un justificatif d'inscription au rôle des impôts locaux depuis plus de 5 ans.
- Par courrier, en envoyant le formulaire d'inscription et les pièces justificatives à la mairie

Pour vérifier votre inscription ou signaler tout changement d'adresse (à l'intérieur de la commune), contactez le service de l'Etat Civil, rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville. Plus d'informations : 04 50 20 52 51

Repas des ainés

Dimanche 22 janvier 2017 à 12h
Le repas des ainés est ouvert aux personnes de 70 ans et plus qui résident à Saint-Genis-Pouilly. Les inscriptions se terminent le 29 décembre, pour les nouveaux habitants auprès du CCAS avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.
Plus d'informations au CCAS : 04 50 20 52 74

Permanences mensuelles de l'ADIL en mairie

L'Agence Départementale d'Informations sur le Logement assure une permanence le 1er jeudi de chaque mois de 14h à 17h sur rendez-vous pour offrir un conseil complet sur toutes les questions relatives à l'habitat, dans ses aspects juridiques, financiers et fiscaux pour les particulier.

Les prochaines dates :
jeudi 5 janvier
jeudi 2 février
jeudi 2 mars
jeudi 6 avril
jeudi 4 mai

Plus d'informations : adil.01@wanadoo.fr - 04 74 21 82 77

adil de l'Ain

L'ADAPA au service des plus fragiles

L'Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain propose des services d'aide et d'accompagnement à domicile, des services individualisés, des services de confort sont proposés à tous et plus particulièrement aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap.

Faites appel aux services de l'ADAPA au 04 74 45 59 60

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE L'AIN
ADAPA
L'aide à domicile pour tous

Des nouveaux arbres plantés sur la place des fêtes

Nous en parlions dans des numéros précédents, l'ancienne place des fêtes est actuellement en plein réaménagement. Les travaux sont terminés depuis peu et ont été achevés par l'implant de 9 arbres sur la place et le parking. 8 de ces arbres sont des chênes et le 9ème est un grand érable du Canada. Des arbres qui ont été sélectionnés spécialement pour leur adaptabilité à notre climat. On attend avec impatience le printemps pour voir leurs couleurs et profiter de leurs ombres.

Pour un prix du fioul moins cher avec l'UFC-Que Choisir

Alors que le prix du pétrole fluctue quotidiennement, l'UFC-Que Choisir, à travers sa filiale, la SASU Que Choisir, propose aux ménages chauffés au fioul de se rassembler pour faire baisser la facture! Après le succès des campagnes régionales organisées en 2015 et 2016, l'opération est généralisée à tout le territoire. Les campagnes (quatre par an) s'étaleront ainsi successivement de début décembre à septembre 2017 sur toute la France Métropolitaine (à l'exception de la Corse). L'inscription est gratuite et sans engagement.
L'UFC-Que Choisir de l'Ain invite donc les ménages chauffés au fioul à répondre à l'appel du «soyons plus pour payer moins», et les distributeurs locaux à participer à l'appel d'offres.
Rendez-vous sur www.choisirsonfioul.fr

Le parcours des migrants au théâtre du Bordeau Projection gratuite du film « *Fuocoammare, par-delà Lampedusa* »

Dimanche 12 février à 17h
Théâtre du Bordeau

La Cimade organise une soirée projection autour du documentaire « Fuocoammare, par-delà Lampedusa », en partenariat avec la ville de Saint-Genis-Pouilly. Ce documentaire a reçu l'Ours d'or au Festival de cinéma de Berlin. Ce film présente, à travers les yeux d'un enfant de 12 ans, le quotidien sur l'île de Lampedusa, terre de passage de milliers de migrants venus d'Afrique et du Moyen-Orient. Un sujet particulièrement sensible aujourd'hui.
Samuele a 12 ans et vit sur une île au milieu de la mer. Il va à l'école, adore tirer et chasser avec sa fronde. Il aime les jeux terrestres, même si tout autour de lui parle de la mer et des hommes, des femmes, des enfants qui tentent de la traverser pour rejoindre son île. Car il n'est pas sur une île comme les autres. Elle s'appelle Lampedusa et c'est une frontière hautement symbolique de l'Europe, traversée ces 20 dernières années par des milliers de migrants en quête de liberté.
Plus de renseignements :
Service culturel : 04 50 20 85 86 – service.culturel@saint-genis-pouilly.fr

Saint-Genis brille à l'international de Jiu-jitsu brésilien !

Notre commune a la fierté de compter parmi ses sportifs un athlète de niveau international. M. Claudemire « Tiko » De Souza, professeur du club « Tiko Souza JJB » s'est en effet brillamment classé à l'Open international de Paris des 26 et 27 novembre 2016. Il rapporte à Saint-Genis une médaille d'or ainsi que deux médailles d'argent. On comprend mieux ainsi les excellents résultats du club saint-genésien lors de la 12ème coupe suisse internationale à Meyrin. Sur les 5 participants de Saint-Genis, 4 médailles ont été rapportées, 2 en bronze et 2 en argent. Le jiu-jitsu brésilien est un art martial mélangeant judo et jujitsu développé au Brésil par un Maître japonais dans les années 1920. Depuis, ce sport s'est répandu dans toutes la planète et compte des millions d'athlètes. Saint-Genis accueille un club dynamique qui brille de plus en plus dans les compétitions locales et internationales.

Dispositif « Grand Froid » hiver 2016/2017

L'hiver s'installe, les températures baissent... Le froid atteint parfois des températures contre lesquelles les personnes vulnérables, telles que les personnes âgées ou les enfants, doivent se prémunir. Conformément à la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées, le Centre communal d'action sociale (CCAS) met en place un recensement pour les personnes rencontrant des problèmes de santé ou des dysfonctionnements dans leur logement. Inscriptions sur justificatifs auprès du CCAS, en mairie de Saint-Genis-Pouilly. En cas de déclenchement du Plan d'alerte et d'urgence, les services sociaux contacteront en priorité les personnes inscrites sur cette liste afin de vérifier leurs besoins d'aide, de soutien, de visite ou de secours.

SECTEUR ENFANCE

Un petit dépaysement dans le Doubs du 24 au 28 octobre dernier

Une quinzaine d'enfants âgés de 9 à 12 ans du Secteur enfance sont partis en séjour culturel dans le Doubs, ils ont séjourné à l'Auberge de jeunesse de Pontarlier.
Au programme : visite et jeux de piste à Besançon, découverte de l'insectarium et de la citadelle, visite guidée du muséum d'histoire naturelle, journée à la ferme aux lamas, promenades avec les animaux, visite du gouffre de Poudrey et du Dino zoo, dégustation d'insectes, découverte de la fabrication de fromage de montagne...
Un séjour riche en découverte culturelle et naturelle.

Atelier des parents : venez discuter avec des professionnels de l'enfance

- **Qu'est-ce que l'atelier des parents ?**
  C'est un moment d'écoute et d'échange entre parents et professionnels de l'enfance. Être parent n'est pas toujours facile, les intervenantes écoutent les doutes, les difficultés, les réussites et proposent solutions et conseils selon différents thèmes. Il vous sera proposé des outils et des solutions pour mieux communiquer avec vos enfants afin de les accompagner et les soutenir au mieux dans leur épanouissement et leur autonomie.
- **Où et quand ?**
  L'atelier des parents a lieu une fois par mois le mardi au Secteur enfance, 13 rue de Genève, de 20h à 22h. L'accès à l'atelier est libre et gratuit. Réservé aux habitants de Saint-Genis-Pouilly.
- **Prochain rendez-vous :**
  Mardi 24 janvier 2017 : Venez discuter avec Ghislaine Paul sur la communication bienveillante

Plus d'informations :
coordonnateur.ej@saint-genis-pouilly.fr - 04 50 20 52 63

EXPRESSION DES LISTES DU CONSEIL MUNICIPAL

LA MAJORITÉ

Transparence sur les motivations et votes des élus

Les habitants peuvent voir directement et en intégralité les séances du conseil municipal de Saint-Genis sur le site internet de la commune. En effet notre équipe a décidé, surtout pour les dossiers importants, de montrer comment votent et se comportent les élus de la majorité et de la minorité municipale. Ainsi les arguments développés, les intérêts défendus sont directement vu par les internautes et chacun peut se faire une opinion sans subir les propos déformés d'après conseil. Notre volonté est d'intéresser le plus largement possible les habitants à la vie de notre commune. Beaucoup de nos concitoyens sont demandeurs d'information et c'est pourquoi nous organisons des réunions dans chaque quartier, régulièrement, sans ordre du jour seulement pour que chaque participant soit libre d'exposer son point de vue. Notre conception de la démocratie municipale est d'écouter et d'informer. Nous sommes engagés, élus et habitants, pour l'avenir de notre commune.

Liste Un avenir pour tous

LA MINORITÉ

La minorité n'a pas fait parvenir de publication pour ce numéro

Liste Saint-Genis-Pouilly réveille-toi !

INTERCOMMUNALITÉ

La CCPG devra s'adapter et se transformer

A la date du 1er janvier 2017, la Communauté de communes reprendra, entre autres, les compétences tourisme et économie qui dépendaient jusqu'alors des communes. Une évolution, imposée par la loi, dont nous nous félicitons car elle permettra d'offrir au Pays de Gex une cohérence sur la promotion, l'offre commerciale, l'aménagement du territoire, cruciale dans un territoire en pleine expansion. La Ville de Saint-Genis construisait déjà depuis de nombreuses années ses projets en les inscrivant dans une démarche globale, créatrice d'emplois et de services pour les Gessiens.

Des changements très importants se mettent en place dans l'organisation de nos collectivités locales à travers ces prises de compétences de l'intercommunalité.

Cela peut avoir un effet positif si le sectarisme politicien laisse la place à une ambition partagée de notre territoire. Ainsi l'intérêt général peut être moteur et surtout pourrait être un facteur d'un climat apaisé et constructif. Le Pays de Gex mérite des élus et des projets de dimension et pourrait cesser ces clivages dévastateurs.

Les grands projets comme le tram, le transport public, le logement privé et social, l'économie, l'environnement justifient que les énergies se cumulent et que la concertation entre élus et avec les habitants soit l'objectif de l'action publique pour cette nouvelle année. Tel est notre vœu.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 8 NOVEMBRE 2016

LE CONSEIL MUNICIPAL A NOTAMMENT :

- Approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 4 octobre 2016.
- Créé, à l'unanimité, un tarif de dépôt en caveau provisoire, quand la durée du dépôt est comprise entre un et trois mois, a fixé à 140 € le tarif des concessions trentenaires, pleine terre et caveaux et a autorisé, à l'unanimité, le Maire, à augmenter les tarifs funéraires dans la limite annuelle de l'indice du coût de la construction.
- Pris acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire, conformément aux articles L. 2312-1 et L.2531-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Autorisé, à l'unanimité, le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance permettant le renforcement de la sécurité dans les établissements scolaires et le centre de loisirs.
- Autorisé, à l'unanimité, le Maire à déposer un dossier de demande de subvention au titre du programme de soutien à l'investissement des bourgs-centres et pôles de service proposé par la Région Auvergne Rhône-Alpes.
- Dénommé, à l'unanimité, la nouvelle voie desservant une opération à Pregnin : allée de Marguerite.
- Autorisé, à l'unanimité, le Maire à signer la convention de mise à disposition foncière à la Commune par Dynacité d'une emprise foncière de 500 m^2 sur la parcelle AX 6 permettant l'implantation d'une aire de jeux.
- Autorisé, à la majorité (6 voix contre), le Maire à poursuivre les négociations avec le propriétaire pour une acquisition amiable des parcelles AO 83 et AO 133 et a autorisé, à la majorité (6 voix contre), le Maire à préparer le cas échéant les dossiers et actes nécessaires à la procédure d'expropriation afin de réaliser un bâtiment en lieu avec l'économie sociale et solidaire.
- Accepté, à la majorité (6 abstentions), les modifications à apporter à la promesse synallagmatique de vente signée le 29 janvier 2013 entre la Commune et la société FREY et son avenant n°1 signé le 21 janvier 2014, en ce qu'elles consistent notamment à proroger la date de réalisation de la vente, sous forme d'un avenant n°3 et a autorisé, à la majorité (6 abstentions), la société FREY ou sa substituée, la société IF Allondon, à déposer un dossier de permis de construire valant autorisation d'exploitation commerciale au plus tard le 30 décembre 2016.

Le recueil des actes administratifs (délibérations et arrêtés du Maire) est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouvertures.

THÉÂTRE DU BORDEAU

Only you
Cie Joe Sature & ses Joyeux Osselets

MERCREDI 11 JANVIER
À 20H30
Humour musical

Les micros sont ouverts, la note est presque juste et quatre chanteurs se lancent dans l'interprétation de leur morceau préféré, Only You, des Platters.
Mais la marche est haute pour rivaliser avec le quartet légendaire et les aléas du direct entraînent nos quatre apprenties vedettes dans un détour de chant loufoque et atypique. Du chant sans son, du son sans chant, de l'exploit, de l'esbroufe, des sorties de piste, du burlesque à l'unisson ; le ton est donné à ce répertoire, rythmé par les accords fantaisistes de ce groupe bancal.
www.joesature.com

Spectacle familial
Tarif plein 20€ | Réduit 17€ | Abonné 15€ | Abonné jeune 12€ | Enfant : 15€

Autarcie (....)
Cie par Terre Anne Nguyen

JEUDI 19 JANVIER
À 20H30
Danse

Autarcie (....) est un jeu de stratégie où, quatre danseuses se livrent à un rituel effréné, entre danse frontale et digressions libres. Usant de leurs techniques respectives break, popping ou waacking comme d'un vocabulaire abstrait, chacune impose une personnalité forte sur le plateau, s'aventurant dans l'espace en quête de territoire, d'alliances et de hiérarchie. Le devant de la scène est le point de ralliement où les danseuses s'unissent pour construire, à l'adresse du public, une danse guerrière. C'est le fonctionnement interne de cette «tribu» agitée, avec ses enjeux de pouvoir et ses explorations de possibles points d'harmonie, qui se déploie sur scène au rythme pulsant et débridé de percussions organiques.
www.compagnieparterre.fr

Tout public dès 6 ans
Tarif plein 17€ | Réduit 15€ | Abonné 13€ | Abonné jeune 12€ | Enfant : 10€

Jeune Public
Poids plume

MERCREDI 25 JANVIER
À 16H
Marionnettes

Compagnie Alula

«*Quand on chasse on mange, quand on mange on grandit, quand on grandit on quitte le nid pour faire des petits et c'est reparti.*»
Bien au chaud dans un grenier, une fratrie de chouettes découvre cette loi de la Nature. Terrorisée à l'idée de devoir bientôt affronter le monde extérieur qu'elle imagine cruel et dangereux, Alba ne veut pas grandir et cesse de s'alimenter. À l'aide de sa fratrie, Alba réapprendra peu à peu à manger, reprendra lentement confiance en elle et se réconciliera enfin avec sa vraie nature, celle d'une jeune chouette née pour chasser.
Un envol oscillant raconté avec humour et tendresse.
www.alula.be

Tout public dès 7 ans
Tarif unique 8€

D'elle à lui
Emeline Bayart

MARDI 31 JANVIER
À 20H30
Humour musical

Dans un souffle de drôlerie enchanteur, la comédienne/chanteuse et le pianiste transportent et émerveillent. De la rencontre brève à l'histoire d'amour absolue, en passant par l'infidélité, le libertinage et l'amour vache, le couple est à l'honneur dans ce tour de chant faisant la part belle au répertoire de la chanson française des années 1900-1950. Observés par le trou de la serrure, non sans cruauté et sans tendresse, l'homme et la femme, se rencontrent, se plaisent, s'aiment, se haïssent, se déchirent, se passionnent, se trompent, s'ennuient, s'insultent, s'adulent... Peints avec amour et humour, ils se font miroir de nous-mêmes.

Tout public dès 6 ans
Tarif plein 17€ | Réduit 15€ | Abonné 13€ | Abonné jeune 12€ | Enfant : 10€

MÉDIATHÈQUE

CE MOIS-CI, DANS VOTRE MÉDIATHÈQUE

Plume & bémol

Ciné passion : jeudi 5 janvier à 20h15
Cercle de lecture : mardi 10 janvier à 18h15

L'heure du conte

Samedi 14 janvier à 11h
Venez écouter des histoires tirées du sac de Mme Clouet.
A partir de 4 ans. Réservation au 04 50 42 12 42

Spectacle petite enfance : Monsieur Blandoutoux par Claire Parma

SAMEDI 21 JANVIER À 11H
Monsieur Blantoudoux a un rendez-vous, mais pour y aller il doit s'habiller. Dans sa boîte fourre-tout, il cherche des accessoires et des vêtements élégants. Mais être élégant, pour un homme tout blanc, ce n'est pas évident...
A partir de 18 mois. Réservation au 04 50 42 12 42

La sem@ine numérique

SAMEDI 21 JANVIER À 11H

Une semaine pour découvrir, s'initier et s'amuser avec le numérique !

La semaine, du mardi 24 au samedi 28 janvier inclus, sera consacrée à la présentation de nouveaux supports d'information et de lecture. De nombreuses actions de médiation permettront à chacun d'appréhender, de manière ludique, quelques ressources numériques comprenant des sites d'autoformation, des applications à destination du jeune public et des livres numériques.

- **L'Appli Hour :**
  Du mardi au vendredi, à partir de 17h, une bibliothécaire présentera pendant une heure une sélection de ressources numériques. Chaque jour sera consacré à une thématique spécifique s'intéressant au contenu de certaines applications, à des ressources en ligne gratuites et aux nouveaux services d'autoformation disponibles à la médiathèque. Le programme détaillé de ces rendez-vous sera communiqué sur le portail Internet de la médiathèque début janvier.

- **C'est l'histoire d'un chien, d'une chouette, de 4 chasseurs et d'un singe ! :**
  Venez découvrir les histoires et l'application réalisées par l'auteur-illustrateur Chris Haughton. Pour les enfants âgés de 2 à 4 ans. Sur réservation. **Le samedi 28 janvier à 10h**

- **La fabrique à histoires :**
  Durant une heure, les enfants écouteront des histoires farfelues, rigolotes et sans queue ni tête. Ils pourront même créer leurs propres histoires. A partir de 4 ans. Sur réservation. **Le samedi 28 janvier à 11h**

- **Elémentaire, mon cher Watson ! :**
  Menez l'enquête aux côtés du Docteur Watson et de Sherlock Holmes au cours d'une soirée pleine de suspense. Public familial, à partir de 10 ans. Sur réservation. **Le samedi 28 janvier à 20h.**

Nouveau club de lecture à la médiathèque

Venez partager vos «coups de cœur», découvrir des romans, des polars mais aussi des bandes dessinées et beaucoup d'autres pépites littéraires dans une ambiance conviviale autour d'un café (ou d'un thé!) en participant au nouveau club de lecture de la médiathèque. La première rencontre de ce nouveau rendez-vous mensuel aura lieu le samedi 21 janvier à 15h.
Venez nombreux ! ».

OFFICE DE TOURISME

Visites du CERN

Un samedi par mois, l'Office de Tourisme vous offre la possibilité de découvrir les secrets du plus grands des Laboratoires !
Venez découvrir l'univers scientifique sur différents sites, le Synchrocyclotron à Meyrin, le Centre de contrôle du CERN et le SM18, l'usine à cryo-aimants à Prévessin-Moëns.

Prochains départs de 11h30 à 14h30 : les samedis 21 janvier, 18 février, 18 mars 2017

Participation aux frais de transport : 5€ (adulte) – 2€ (10 à 16 ans)
Inscriptions auprès de l'Office de tourisme au 04 50 42 29 37

Vœux du Maire

JEUDI 12 JANVIER 2017 À 18H30

Centre Culturel Jean Monnet

Marché de la commune
Les mercredis de 7h à 13h
Parking Jean Monnet

Plume & bémol
Ciné passion
Jeudi 5 janvier à 20h15
Médiathèque G. Sand

Concert de la Lyre musicale de Saint-Genis avec L'écho du Crêt de la Neige de Sergy
Dimanche 8 janvier à 15h
Salle Boby Lapointe
Entrée libre - Buvette et vente de gâteaux

Plume & bémol
Cercle de lecture
Mardi 10 janvier à 18h15
Médiathèque G. Sand

Only You
Cie Joe Sature et ses joyeux osselets
Humour musical
Mercredi 11 janvier à 20h30
Théâtre du Bordeau

Heure du conte
Samedi 14 janvier à 11h
A partir de 4 ans
Réservation obligatoire au 04 50 42 12 42
Médiathèque G. Sand

Autarcie (...)
Danse
Jeudi 19 janvier à 20h30
Théâtre du Bordeau

Visite du Cern
Samedi 21 janvier à 11h30
Centre Culturel Jean Monnet

Club de lecture à la médiathèque
Samedi 21 janvier à 15h.
Médiathèque G. Sand

L'Appli Hour
Du 24 au 27 janvier à partir de 17h
Médiathèque G. Sand

Poids plume
Marionnettes – Jeune public
Mercredi 25 janvier à 16h
Théâtre du Bordeau

C'est l'histoire d'un chien, d'une chouette, de 4 chasseurs et d'un singe !
Samedi 28 janvier à 10h
Pour les enfants âgés de 2 à 4 ans.
Sur réservation. Médiathèque G. Sand

La fabrique à histoires
Samedi 28 janvier à 11h
A partir de 4 ans. Sur réservation.
Médiathèque G. Sand

Elémentaire, mon cher Watson !
Samedi 28 janvier à 20h
A partir de 10 ans. Sur réservation.
Médiathèque G. Sand

D'elle à lui – Emeline Bayart
Humour musical
Mardi 31 janvier à 20h30
Théâtre du Bordeau

SORTIES, ÉVÉNEMENTS, ACTUS...
Ne ratez plus l'info !
Inscrivez-vous à la lettre d'information électronique de la ville par mail à service.communication@saint-genis-pouilly.fr

Votre avis nous intéresse :
Faites-nous part de vos remarques, suggestions et non réception du journal municipal, en écrivant au service communication : 94, avenue de la République - 01630 Saint-Genis-Pouilly - 04 50 20 52 50 - service.communication@saint-genis-pouilly.fr